

Pour les toitures

- trop horizontales inférieur à 40°
- la grosse tuile, grand moule, brune ou flammée
- les rives à recouvrement ou à débordement
- les gouttières plastique et à descente "en pleine façade"
- les cheminées "maigres" à simple boisseau de béton, étroites et sans relief (absence de modénature)
- les chapeaux de cheminées en béton plat
- les cheminées apposées, en saillie sur pignon

Pour les ouvertures

- les fenêtres plus larges que hautes
- les petits carreaux "Versaillais"
- les grandes vitres modernes sans petits bois de segmentation
- les linteaux de bois apparents
- les appuis de fenêtre en béton gris, "maigres" ou en briques rouges
- les barres d'appui tubulaires modernes à la place de ferronnerie même simple
- les huisseries non peintes
- les persiennes en fer
- les volets en bois naturel, non peints, surtout avec renforts en "Z"
- les fenêtres en plastique (interdites en Allemagne pour des raisons de sécurité : en cas de feu, le plastique dégage des gaz nocifs)
- les volets roulants
- les portes et portails de série, moderne, et omettre de les peindre.

Pour le ravalement, et réfections de façade

- omettre de respecter les prescriptions pour les nouvelles ouvertures, les huisseries, les volets, les peintures
- le crépis tyrolien (d'ailleurs formellement interdit par les Bâtiments de France)
- le crépis talochés, écrasés ou en relief
- les enduit trop blancs ou gris
- omettre de respecter les anciennes corniches, les larges pourtours de fenêtres, les bandeaux, les encadrements de façade, les cornières d'angle et le soubassements dont l'absence donne de façades mortes.